

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 27 juin 2026 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Christophe PORTE

Philippe BOLMONT

Pierre-Alexandre COUSIN

Yohan DECLOMESNIL

Stanislas GAZEILLES

Michel GROSS

Mathieu KONECNY

Françoise LAPICQUE

Emmanuel LEGRY

Anthony SCREMIN

Bernard SIMONIN

Corinne STOFFEL

Dominique THIRION

Patrick SOILOT (CD08)

Germain GIRAULT (CD10)

Jean-Marie DEPARDIEU (CD54)

Italo BORDICHINI (CD68)

Eric MATHIS (CD88)

Excusés :

Julie ARNOULD

Aurore DUSSART

Alice HUMBERT

Denis OMLOR

Thomas PHILIPPI

Emmanuel BARCELO (CD 51)

Jean-Pierre KOLB(CD52)

Bruno DELHAISE (CD55)

Nicolas VEJUX (CD67)

Absents

Nicolas HEY

Maxime LANG

Marc LEPIN

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général

Guillaume KRATZ, Directeur Général Adjoint, Directeur de l'E.T.A.P.E.

Invités :

Catherine GERMAIN, Présidente du CD 55

Steve WOGENSTAHL, Président du CD 68

Cédric LACHAMBRE, Secrétaire Comptable

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Christophe PORTE, ouvre la séance à 10h00 en remerciant les participants pour leur présence à ce dernier Conseil de Ligue de la saison.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE, rappelle que l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Tennis de Table s'est tenue en visioconférence le mercredi 17 juin 2026.

À cette occasion, la mise en place du PPS (Parcours de Prévention Santé) a été votée.

Afin d'accompagner les clubs et les licenciés dans cette évolution, des informations pratiques ont été publiées sur le site internet de la Ligue avec notamment un guide pas à pas destiné à faciliter la mise en œuvre de ce nouveau processus.

Le Président évoque ensuite l'Open Parkinson de Cormelles-le-Royal, organisé les samedi 20 et dimanche 21 juin 2026. Cette compétition a été marquée par les bons résultats de participants issus du Grand Est, qui ont obtenu deux médailles d'or.

Il informe enfin le Conseil de Ligue que la Ligue du Grand Est a été sollicitée par la Fédération Européenne de Tennis de Table concernant l'organisation éventuelle du Final Four féminin de la Ligue des Champions à Metz. Une réponse favorable a été apportée par la Ligue à cette sollicitation. La première édition pourrait se dérouler les 1^{er} et 2 mai 2027, dans l'attente de confirmations de l'ETTU.

POINT 2 - INFOS DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, présente plusieurs informations relatives aux dossiers de subvention, aux ressources humaines et à l'organisation des services de la Ligue.

Sur le volet des subventions, il indique que le dossier PSF de la Ligue a été déposé et demeure à ce jour en attente de réponse.

Il précise également que la LGETT a reçu la réponse de la Région Grand Est concernant l'attribution 2026 au titre de la convention triennale liant la Ligue à la Région. Les nouvelles sont favorables, puisque la dotation attribuée s'élève à 54 000 €, contre 52 000 € l'année précédente.

Le dossier FDVA a également été déposé, mais aucune réponse n'a encore été reçue.

Sur le volet des ressources humaines, Vincent BLANCHARD informe le Conseil de Ligue du départ de Sébastien KOEHLER des effectifs de la LGETT à compter du 31 juillet 2026. Il rappelle également le départ de Laurène SCHAFF intervenu en cours d'année.

Concernant le remplacement de Laurène SCHAFF au sein du pôle Institutionnel et Communication, environ quarante candidatures ont été reçues. Une dizaine de candidats ont été reçus dans le cadre d'un premier entretien.

S'agissant du remplacement de Sébastien KOEHLER, Jérôme RICHERT reprendra la direction du Pôle Espoir en plus du management du secteur Performance. Une baisse sensible du volume de la mise à disposition de celui-ci vers la FFTT a été convenue.

De plus, un conventionnement de plusieurs centaines d'heures a également été mis en place pour l'encadrement du Pôle Espoir avec deux prestataires extérieurs : Laurentiu DIRMENT et Denis YONG.

Vincent BLANCHARD informe par ailleurs que les services de la LGETT seront fermés du 25 juillet au 16 août 2026, comme cela est traditionnellement prévu durant la période estivale.

Il indique enfin que l'ensemble des salariés de la LGETT ont suivi une formation certifiante de 21 heures consacrée à l'utilisation de l'intelligence artificielle générative. Cette formation doit permettre une meilleure appropriation de ces outils tant sur le fond que sur la forme dans le cadre des missions conduites par les services de la Ligue.

POINT 3 - FINANCES (Dominique THIRION)

3.1- POINT FINANCIER

Le Trésorier Général, Dominique THIRION présente au Conseil de Ligue un point financier arrêté au 25 juin 2026.

Le compte de résultat analytique fait apparaître un résultat provisoire favorable à ce stade de la saison : le budget de fonctionnement devrait être proche de l'équilibre ou en léger excédent, et le budget annexe des manifestations devrait apporter un excédent de l'ordre de 50K€.

Dominique THIRION présente également la situation financière des clubs au 25 juin 2026. Celle-ci fait apparaître 295 clubs recensés dans la balance SPID, dont 157 à zéro, 127 débiteurs et 11 créditeurs.

Il est également indiqué que les engagements clubs sont en augmentation de 5,52% par rapport à la saison dernière (environ 24% d'augmentation depuis le début du mandat) ce qui montre la très bonne dynamique globale dans la ligue et dans les clubs.

Le taux de recouvrement s'établit à 96,51% au 25 juin 2026, contre 95,67% au 28 juin 2025.

3.2- DIVERS

Dominique THIRION informe les membres du conseil de Ligue que la LGETT a reçu une demande du club de Niderviller (57) concernant le prêt d'une somme de 2500€ à taux zéro car le club fait face à des difficultés financières.

Les membres du Conseil de Ligue vote à l'unanimité le fait que Dominique THIRION prenne contact avec eux pour analyser cette demande et éventuellement enclencher les démarches nécessaires pour, le cas échéant, accorder ce prêt a minima au taux des livrets.

POINT 4 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT) COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS (Bernard SIMONIN)

4.1 POINT D'ACTUALITE ADP (Philippe BOLMONT)

Le Vice-Président Délégué en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT, indique qu'un stage « Summer Ping » se déroulera à Pont-à-Mousson du 24 au 28 août 2026. Quelques places restent encore disponibles pour ce stage.

Il informe également le Conseil de Ligue que la Ligue a participé, le 11 juin 2026, à un webinaire organisé par la Région Grand Est consacré à la valorisation des engagements des ligues et à la présentation des nouvelles conventions triennales. Cette réunion a rassemblé environ 80 ligues issues de différentes disciplines sportives.

À cette occasion, la Région Grand Est a sollicité la LGETT afin qu'elle présente le dispositif Ping Santé Grand Est.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans les thématiques que la Région souhaite développer et mettre en avant dans le cadre de la transmission des bonnes pratiques, notamment la promotion du sport-santé et du sport pour tous.

4.2- POINT D'ACTUALITE CVD (Bernard SIMONIN)

Le Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Bernard SIMONIN informe le Conseil de Ligue que le prochain numéro du magazine de la LGETT paraîtra courant juillet.

Il indique également que le Conseil de l'Ordre s'est réuni le 15 juin 2026 afin de valider les propositions transmises par les clubs et les comités départementaux pour les récipiendaires du Mérite Régional de la LGETT.

4.3- BILAN DES DISPOSITIFS LGETT (Philippe BOLMONT)

Philippe BOLMONT présente un bilan synthétique des principaux dispositifs d'animation et de développement déployés cette saison :

- **PSGE (Ping Santé Grand Est) :**

Sept conventions ont été signées entre des clubs et des structures médico-sociales ou associatives (France Parkinson, France Alzheimer) dans les départements 54, 57 et 67.

- **Ping à l'École :**

La Ligue a organisé le 11 mars 2026 en partenariat avec l'UGSEL Grand Est, une journée de formation « Ping au Collège » à Schiltigheim avec 8 enseignants des cycles 3 et 4. Cette journée a permis aux participants de repartir avec des situations concrètes pouvant être réutilisées dans leurs cycles d'EPS dans le cadre du dispositif régional « Ping à l'École ».

- **Ping Entreprise & Dispositif Du Stade vers l'Emploi :**

Quatre étapes « Du Stade vers l'Emploi » ont été organisées au cours de la saison. Elles se sont déroulées à Rethel le 14 octobre 2025, à Dorlisheim le 16 octobre 2025, à Verdun le 3 décembre 2025, puis de nouveau à Rethel le 19 mai 2026. Ces actions se sont déroulées dans de bonnes conditions et ont rencontré une participation très satisfaisante.

- **Stages pour tous :**

Le stage Winter Ping s'est déroulé du 16 au 20 février 2026 à Pont-à-Mousson. 26 jeunes joueurs âgés de 8 à 17 ans y ont participé, dont 2 féminines. Les candidats au BPJEPS étaient également présents sur le stage.

Le Summer Ping se déroulera du 24 au 28 août 2026 au CFA de Pont-à-Mousson. À la date du 22 juin 2026, le stage comptait 21 inscrits. La clôture des inscriptions est prévue le 3 juillet 2026, et l'ensemble des préparatifs est en cours.

- **Dispositif nouveaux clubs :**

Enfin, concernant le dispositif « Créer son club de Ping », un point de situation est présenté. Le club de Joinville en Haute-Marne, arrive au terme des quatre saisons de validité du dispositif au 30 juin 2026. À compter du 1er juillet 2026, Breuvannes-en-Bassigny débutera sa quatrième saison dans le dispositif, Bar-sur-Aube entamera sa troisième saison, Warmeriville commencera également sa troisième saison, et Colombey-les-Deux-Églises partira pour une seconde saison. Dans le dispositif affinitaire, Schleithal poursuivra avec une quatrième saison.

4.4- MONTANT ET BILAN ANNUEL DES CONVENTIONS DE DEVELOPPEMENT DES CD (Philippe BOLMONT)

Philippe BOLMONT présente le bilan annuel des conventions de développement conclues entre la Ligue et les Comités Départementaux pour la saison 2025/2026.

Il est rappelé que ces conventions ont pour objectif de renforcer le partenariat entre la Ligue et les Comités Départementaux afin de poursuivre le développement du tennis de table sur l'ensemble du territoire régional.

Le tableau de répartition des aides pour la saison 2025/2026 est présenté aux membres du Conseil de Ligue. Il fait apparaître les actions retenues par les comités départementaux, les montants de base attribués, les bonus accordés et le cas échéant l'aide liée à l'engagement d'un apprenti.

Le montant total des aides attribuées au titre des conventions de développement Ligue-Comités pour la saison 2025/2026 s'élève ainsi à 13 850 €.

La répartition de ces sommes est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil de Ligue.

4.6- CAMPAGNE PSF

Le Vice-Président Délégué, Philippe BOLMONT et le Directeur Général, Vincent BLANCHARD présentent un retour rapide sur la campagne PSF 2026 et sur les travaux de la commission régionale.

Il est indiqué que 23 dossiers clubs et 6 dossiers de Comités Départementaux ont été déposés dans le cadre de cette campagne.

La commission PSF s'est réunie en visioconférence le 3 juin 2026 afin d'étudier les dossiers déposés et de formuler les propositions d'attribution. Ces propositions ont ensuite été transmises à la Fédération Française de Tennis de Table.

La Ligue a également fait remonter à la FFTT plusieurs suggestions visant à mieux accompagner les clubs dans leurs démarches de candidature et à faciliter le dépôt des dossiers pour les prochaines campagnes.

Pour l'année 2026, l'enveloppe globale s'élève à 107 229 €. Sur ce montant, 34 173 € sont proposés pour les comités départementaux et 73 056 € pour les clubs.

Il est précisé que les premiers versements ne devraient pas intervenir avant la fin de l'été.

4.6- CONSEIL DE L'ORDRE – MERITE REGIONAL (Bernard SIMONIN)

Après étude des propositions faites par les clubs et les Comités Départementaux, le Conseil de l'Ordre a retenu, pour l'année 2025/2026 : 5 médailles d'or, 12 d'argent et 19 de bronze. Celles-ci sont adoptées à l'unanimité.

POINT 5 - GESTION DE L'ACTIVITE (Emmanuel LEGRY)

5.1- BILAN SPORTIF 2^{ème} PHASE

La Présidente de la Commission Sportive Régionale Françoise LAPICQUE indique que l'ensemble des compétitions s'est globalement bien déroulé, malgré des changements de lieux et de dates d'organisation parfois intervenus tardivement.

Un point de vigilance est toutefois signalé concernant les Interclubs. La durée de la compétition a été jugée trop importante et l'horaire de fin trop tardif. La Commission Sportive Régionale va donc proposer des adaptations du règlement de la compétition pour pallier ce problème.

Concernant le championnat par équipes, il est relevé une très forte augmentation du nombre d'utilisateurs de GIRPE V2. Le logiciel semble désormais être mieux accepté par le grand public, notamment grâce à la visioconférence de formation à son utilisation organisée par la LGETT.

Il est toutefois précisé qu'un ou deux départements restent encore réfractaires à l'utilisation du logiciel. Les responsables sportifs de ces départements seront contactés afin d'échanger sur ce point et d'accompagner la poursuite du déploiement de GIRPE V2.

5.2- MODIFICATION AUX REGLEMENTS SPORTIFS 2026/2027

Françoise LAPICQUE présente aux membres du Conseil de Ligue les règlements sportifs régionaux actualisés pour la saison 2026/2027.

Il est indiqué que ces évolutions correspondent principalement à des mises à jour et à des modifications mineures de plusieurs articles des règlements sportifs, afin d'assurer leur adaptation pour la nouvelle saison.

En sus des modifications proposées liées au règlement des Interclubs, il est proposé d'ajouter la phrase suivante : « Si le nombre d'inscrits n'est pas un multiple de 4, la commission sportive régionale se réserve le droit d'adapter la formule pour assurer un nombre de rencontres cohérent à chaque équipe. »

Cette précision permettra à la Commission Sportive Régionale d'adapter la formule des Interclubs lorsque le nombre d'équipes engagées ne permet pas une organisation parfaitement équilibrée, tout en garantissant une équité sportive dans le nombre de rencontres disputées par chaque équipe.

Les modifications des règlements sportifs régionaux 2026/2027 sont adoptées à l'unanimité par les membres du Conseil de Ligue.

5.3- DESIGNATION DES ORGANISATEURS DES EPREUVES REGIONALES 2026/2027

Corinne STOFFEL, Vice-Présidente en charge des organisations exceptionnelles, expose au Conseil de Ligue le tableau récapitulatif des lieux d'organisation des épreuves régionales pour la saison sportive 2026/2027.

Ce tableau intègre les différentes compétitions régionales, réparties entre les structures volontaires et les territoires disponibles, dans le respect des équilibres géographiques et des capacités d'accueil des sites proposés.

Il est toutefois signalé que la Ligue est toujours à la recherche d'un organisateur pour le 4^{ème} tour du critérium fédéral régional de la Zone B prévu le dimanche 7 mars 2027.

Les attributions sont soumises au vote du Conseil de Ligue qui les valide à l'unanimité.

5.4- ACTUALITE DES COMMISSIONS (CSR, CRA, CREF)

Le Vice-Président en charge de la Gestion de l'Activité, Emmanuel LEGRY introduit le point relatif aux actualités des commissions. La partie relative à l'arbitrage est présentée par Yohan DECLOMESNIL et la partie relative à la formation est présentée par Anthony SCREMIN.

Commission Régionale d'Arbitrage

Le Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Yohan DECLOMESNIL présente le bilan de la saison 2026/2027.

Il indique que les désignations des clubs juge-arbitres ont été globalement respectées. Sur la saison, 431 rencontres ont été juge-arbitrées par un JA1 neutre. Parmi les clubs initialement désignés, 287 ont effectué leur prestation, tandis que 86 prestations ont été assurées par un autre club voisin en remplacement du club initialement désigné. 29 amendes ont été adressées pour obligation non respectée.

Il précise également que 170 arbitres ont été désignés par la Ligue pour officier sur les différentes compétitions régionales de prestige ou sur des compétitions nationales et internationales. 32 juges-arbitres et 56 adjoints ont assuré le déroulement des compétitions

régionales. 18 arbitres nationaux ou internationaux ont également officié lors des rencontres de Champions League organisées sur le territoire du Grand Est, à Metz et Étival.

Yohan DECLOMESNIL revient ensuite sur les colloques des cadres de l'arbitrage qui se sont déroulés en début de saison. Ceux-ci ont rassemblé 37 participants à Ingersheim, 21 à Étrépy et 48 participants en présentiel à Tomblaine, complétés par 75 participants en visioconférence.

Les dates des colloques 2026 ont été ajoutées au calendrier pour la rentrée, selon le même principe que la saison précédente. Ces temps de formation permettront notamment d'aborder les désignations des cadres, le bilan de la saison écoulée, le programme de la saison à venir, les modifications des règles et règlements, ainsi que des temps d'échanges sur l'arbitrage et le juge-arbitrage.

Yohan DECLOMESNIL indique également souhaiter remettre en place, avec l'appui de Françoise LAPICQUE, des réunions ouvertes en visioconférence au cours de la saison. Ces réunions auront vocation à permettre aux licenciés, clubs et responsables de poser des questions et d'échanger sur les règlements, l'arbitrage et les différentes compétitions régionales.

Un point de vigilance est signalé concernant les comportements insuffisamment sanctionnés par certains juges-arbitres, ainsi que certaines décisions prises par des JA1 pouvant traduire une connaissance imparfaite du règlement. Il est proposé de renforcer la sensibilisation des cadres sur ces problématiques, notamment par des formations continues ciblées.

Yohan DECLOMESNIL présente ensuite le bilan de la formation en arbitrage et juge-arbitrage. Au cours de la saison 2025/2026, 2 sessions d'Arbitre de Club ont été organisées, regroupant 36 candidats ; 7 sessions d'Arbitre Régional ont regroupé 91 candidats ; 4 sessions de JA1 ont réuni 51 candidats ; une session JA2 a regroupé 10 candidats ; et une session JA3, organisée en visioconférence au niveau de la Zone 5, a réuni 4 candidats du Grand Est. Plus de 165 pratiques ont été effectuées. Une formation consacrée à GIRPE V2 a également été organisée.

Pour la saison 2026/2027, les formations théoriques AR et JA1 seront organisées sur plusieurs dates et secteurs du territoire, avec des sessions au centre, à l'est et à l'ouest de la région. Des formations JA2 sont également envisagées fin 2026 en visioconférence. Les formations AC continueront d'être organisées de manière plus délocalisée, en fonction des demandes des clubs.

Yohan DECLOMESNIL insiste sur l'importance du suivi des pratiques AR et JA1 par les formateurs, afin de limiter les abandons et de permettre aux candidats d'aller au bout de leur parcours. Il rappelle également la nécessité d'accompagner les candidats souhaitant accéder à des grades supérieurs, notamment AN, AI ou JAN, en leur permettant de se préparer progressivement sur les compétitions régionales. Le besoin de renforcer le nombre de formateurs est souligné.

Commission Régionale Emploi et Formation

Le Président de la Commission Régionale Emploi et Formation, Anthony SCREMIN présente à son tour le bilan de la saison.

Concernant la formation professionnelle BPJEPS Tennis de Table, il est indiqué que le CREPS de Nancy enregistre un taux de réussite de 100 %, comme la saison précédente, pour les six candidats engagés.

Les perspectives pour la saison 2026/2027 portent notamment sur le passage en blocs de compétences pour le BPJEPS Activités du Tennis de Table, la baisse du volume horaire total de formation à 536 heures (soit environ 100 heures de moins), ainsi que la poursuite des échanges entre la LGETT, le CREPS de Nancy, la FFTT et la DRAJES autour du projet DEJEPS Tennis de Table.

S'agissant de la filière technique de formation fédérale, 7 sessions Initiateur de Club ont été organisées au cours de la saison 2025/2026, contre 8 la saison précédente, pour un total de 64 participants et 7 comités différents impliqués. Il s'agit de la 2^{ème} meilleure saison en nombre de stagiaires. Il est également relevé qu'une première session de formation a été organisée dans le département de la Haute-Marne, avec un conventionnement réalisé par la LGETT. Sur les 7 sessions, 3 se sont déroulées en format hybride.

Concernant la formation animateur fédéral, 3 sessions ont été organisées cette saison, contre 2 la saison précédente. Le record de 23 stagiaires de la saison dernière est égalé. Les sessions se sont déroulées sur trois lieux différents : Pont-à-Mousson, Nancy et Strasbourg, avec un nouveau fonctionnement : deux jours en présentiel au lieu de quatre et un renforcement de la plateforme de formation à distance.

Concernant la formation entraîneur fédéral, celle-ci a été organisée pour la 1^{ère} fois en deux sessions, dont la seconde en lien avec un stage régional. 8 candidats étaient inscrits, dont un n'a pas participé à la 2^{ème} session. 3 candidats se sont présentés à l'examen, avec un taux de réussite de 100 %.

Anthony SCREMIN évoque également les formations continues de la Zone Est. Deux formations techniques se sont tenues, l'une consacrée à la prise porte-plume à Dijon et l'autre au coaching à Metz, avec une participation toutefois limitée. Une formation de formateurs FFTT s'est également tenue à Dijon. À ce stade, aucune formation n'est prévue au niveau de la Zone Est pour la saison prochaine.

POINT 6 - EST'OILES DU PING DU 3 JUILLET 2026 (Christophe PORTE)

Le Président rappelle que la soirée des Est'Oiles du Ping se déroulera le vendredi 3 juillet 2026 à 19h00, à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine.

Il souligne que cette soirée constitue un temps fort de la vie régionale, destiné à remercier les bénévoles, à mettre à l'honneur les réussites des dirigeants et à valoriser les beaux résultats sportifs obtenus au cours de la saison. À ce jour, plus de 150 personnes sont inscrites pour participer à cette soirée.

Christophe PORTE indique également qu'une nouveauté sera proposée lors de cette édition, avec l'organisation d'un quiz permettant aux participants de remporter des lots.

POINT 7 - SECRETARIAT GENERAL (Pierre-Alexandre COUSIN)

7.1- STATISTIQUES

Le Secrétaire Général, Pierre-Alexandre COUSIN présente au Conseil de Ligue un point statistique relatif à l'évolution des licences au sein de la Ligue du Grand Est.

Il indique que la Ligue demeure à un niveau de licenciation élevé. Hors licences événementielles, la Ligue comptait 13 932 licences en juin 2024, 16 014 en juin 2025 et 15847 au 26 juin 2026. Une légère baisse de 1,04 % est donc constatée par rapport à la saison précédente, mais le niveau reste très supérieur à celui de 2024, avec près de 1 900 licences supplémentaires. Cette évolution traduit une phase de stabilisation après une forte progression, mais il reste encore quelques jours avant la fin de la saison.

En intégrant les licences événementielles, le volume global reste également important, avec 18 621 licences au 26 juin 2026 contre 18 884 en juin 2025. La baisse demeure limitée. Les licences événementielles passent de 2 870 en 2025 à 2 774 en 2026, après une baisse beaucoup plus marquée entre 2024 et 2025. Il est rappelé que ces licences dépendent fortement des actions ponctuelles, des animations locales et des opérations de découverte. Elles constituent donc un outil d'ouverture vers de nouveaux publics, mais l'enjeu reste de transformer cette pratique ponctuelle en adhésion au sein des clubs.

L'analyse par type de licence met en évidence une progression de la pratique compétitive et une baisse de la pratique loisir. Les licences compétition passent de 8 590 en 2025 à 8 924 en 2026, tandis que les licences loisirs diminuent de 7 425 à 6 691. La compétition représente désormais 50,4 % des licences, contre 42,2 % pour le loisir. Ce constat confirme la vitalité sportive de la Ligue, mais appelle également à une vigilance sur l'accueil des publics loisirs, qui constituent souvent une porte d'entrée vers la pratique régulière.

Sur le plan territorial, la Moselle demeure le premier département avec 3 250 licences en 2026, devant le Bas-Rhin avec 2 739 licences et la Meurthe-et-Moselle avec 2 384 licences. Ces trois départements représentent à eux seuls 52,8 % des licences de la Ligue. Plusieurs territoires progressent, notamment la Moselle, le Bas-Rhin, la Marne, les Vosges et la Haute-Marne, tandis que d'autres connaissent une baisse ou une stabilisation. Cette situation confirme la nécessité d'un accompagnement différencié des comités départementaux en fonction des contextes en local.

L'analyse par catégories d'âge montre le poids très important des vétérans, qui représentent 6 472 licences en 2026, soit 40,8 % des licences. En parallèle, une vigilance est signalée sur les plus jeunes, notamment les poussins, dont la part diminue sur les deux dernières saisons. Le renouvellement des licenciés suppose donc de poursuivre les efforts autour des écoles de tennis de table, des actions scolaires, des créneaux jeunes et de la fidélisation.

Enfin, la part des féminines recule, passant de 18,5 % en 2025 à 17,3 % en 2026. Cette évolution confirme une nouvelle fois que la féminisation demeure un enjeu prioritaire. Les situations sont toutefois contrastées selon les départements, la Meuse se distinguant avec 32 % de licences féminines, devant la Haute-Marne à 21 %, puis la Moselle et les Vosges à 20 %. Ces écarts montrent l'intérêt d'identifier les pratiques locales efficaces afin de les partager à l'échelle régionale.

En conclusion, les statistiques présentées font apparaître une Ligue solide, avec un niveau de licences toujours élevé et une dynamique compétitive positive. Plusieurs points de vigilance sont néanmoins identifiés : la baisse des licences loisirs, le recul relatif des plus jeunes, la diminution de la part des féminines et les écarts entre territoires. Les priorités de développement devront donc porter sur la consolidation de la dynamique existante, tout en renforçant l'action en faveur du loisir, des jeunes et des féminines.

7.2- CALENDRIER POLITIQUE 2026/2027

Pierre-Alexandre COUSIN présente au Conseil de Ligue le calendrier politique prévisionnel pour la saison 2026/2027. Ce calendrier articule les différentes instances décisionnelles (Conseils de Ligue, Bureaux, Assemblée Générale) selon une répartition équilibrée sur l'ensemble de la saison. Il est également précisé que ce calendrier pourra faire l'objet d'ajustements si nécessaire, en fonction des contraintes d'actualité ou de calendrier sportif.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est se tiendra le mercredi 11 novembre 2026 à 10h30 à Tomblaine.

Une modification est signalée par rapport aux années précédentes concernant le séminaire annuel réunissant les salariés de la Ligue et le Bureau de Ligue. Celui-ci aura lieu du vendredi 15 au dimanche 17 janvier 2027 alors qu'il se tenait habituellement en septembre.

Le calendrier politique 2026/2027 n'appelle aucune remarque particulière de la part des membres du Conseil de Ligue.

7.3- MISE A JOUR CALENDRIER GENERAL 2026/2027

Le Secrétaire Général présente au Conseil de Ligue la mise à jour du calendrier général pour la saison 2026/2027.

Il indique que depuis la précédente version votée, l'ensemble des actions de formation ainsi que les stages ont été ajoutés au calendrier.

Plusieurs ajustements de dates sont également présentés. Le 4^{ème} tour du Critérium Fédéral, initialement prévu le week-end du 4 avril 2027 est avancé au week-end du 7 mars 2027.

La Coupe Nationale Vétérans est quant à elle, déplacée au dimanche 21 février 2027.

Après présentation de ces modifications, la mise à jour du Calendrier Général 2026/2027 est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil de Ligue.

7.4- AUTRES

Pierre-Alexandre COUSIN informe les membres du Conseil de Ligue que Nicolas HEY, actuel président de l'Instance Régionale de Discipline, a transmis une lettre de démission de ses fonctions à la fin de la saison en cours.

Il est précisé que Nicolas HEY a indiqué pouvoir assurer la fonction jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, afin de permettre une continuité dans le fonctionnement de l'instance. Le Secrétaire Général lance un appel à candidatures auprès des comités départementaux afin de renforcer les membres de la commission et de préparer la suite de l'organisation de l'Instance Régionale de Discipline.

Le Conseil de Ligue prend acte de cette information.

POINT 8 - MISE EN PLACE DE LA PARITE DANS LES INSTANCES DIRIGEANTES REGIONALES EN 2028 (Christophe PORTE et Pierre-Alexandre COUSIN)

Le Président, Christophe PORTE, présente au Conseil de Ligue les éléments relatifs à la mise en place de la parité dans les instances dirigeantes régionales à compter de 2028.

Il rappelle que la loi de modernisation du sport impose la parité stricte au sein des instances fédérales et régionales, notamment les Conseils fédéraux et les Conseils de Ligue à partir du renouvellement des instances en 2028. Cette obligation implique que l'écart entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes ne puisse être supérieur à un au sein du Conseil de Ligue. Il est précisé que cette règle s'appliquera sur l'ensemble des membres disposant d'une voix délibérative. Elle concernera donc à la fois les membres élus par l'Assemblée Générale de la Ligue mais aussi les représentants des comités départementaux siégeant au Conseil de Ligue en qualité de membres de droit.

Christophe PORTE indique que la Ligue doit dès à présent engager une réflexion sur son organisation pour la prochaine olympiade, afin de se conformer à cette obligation légale. Une modification des statuts devra être soumise au vote de l'Assemblée Générale en 2027. Il convient donc d'anticiper les modalités concrètes de mise en œuvre, en lien avec les comités départementaux.

Plusieurs pistes d'organisation sont évoquées, à partir des propositions formulées au niveau fédéral et transmises aux Ligues. Des échanges ont lieu entre les membres du Conseil de Ligue sur les différentes possibilités envisageables. Il ressort de ces discussions qu'un travail de réflexion devra être mené dans les prochains mois afin de définir une organisation conforme à l'obligation légale, tout en restant compatible avec le fonctionnement démocratique de la Ligue et la représentation des comités départementaux.

Le Conseil de Ligue prend acte de ces informations et de la nécessité d'engager ce travail préparatoire en vue d'une modification statutaire à présenter lors de l'Assemblée Générale 2027.

POINT 9 - INFORMATIONS DU DIRECTEUR DE L'E.T.A.P.E. (Guillaume KRATZ)

Le Directeur de l'E.T.A.P.E. Guillaume KRATZ présente au Conseil de Ligue le bilan du secteur Performance pour la saison 2025/2026 ainsi que les projections pour la saison 2026/2027.

Il débute son intervention par un point relatif au Pôle Espoir Grand Est qui comptait 10 membres sur la saison 2025/2026.

Le volume d'entraînement est de 17 heures par semaine, complété par 9 journées de stage Pôle Espoir sur la saison. Plusieurs jeunes ont également été accompagnés sur des compétitions nationales et internationales au cours de la saison.

Concernant les championnats nationaux et régionaux :

- 4 participants étaient engagés aux Championnats de France Minimes-Juniors à Bourges, avec une médaille d'argent en minimes filles pour Agathe ADOLF
- 5 participants étaient présents aux Championnats de France Benjamins-Cadets à Saint-Quentin
- 8 participants étaient engagés aux Championnats du Grand Est à Saint-Dié-des-Vosges, avec une médaille d'or en minimes filles pour Agathe ADOLFF.

Guillaume KRATZ présente ensuite la photographie prévisionnelle du groupe pour la saison 2026/2027. Il serait composé d'Agathe ADOLFF, Albane GARD NEDELLEC, Lorys DIDIER LERDUNG, Valentin BAUER, Lucas REINBERGER, Alessandra MULLER, Lucie SCHWARZ et Avelina DIRMENT NUNEZ.

Il est ensuite présenté un bilan des stages du secteur Performance :

- 4 stages régionaux se sont déroulés durant la saison
- 2 sessions du nouveau stage Perf'Ping ont été mises en place cette saison, avec 30 participants à chaque fois. Ce stage prévoit 20 places sur sélection et 10 places sur candidatures libres.

Pour la saison 2026/2027 les dates des stages de l'E.T.A.P.E. sont présentées et seront ajoutées au calendrier de la Ligue.

Guillaume KRATZ poursuit avec le bilan des sélections de l'Équipe du Grand Est puis un point est consacré à la détection et à la présentation du Groupe Régional qui compte 15 profils retenus entre les catégories B2, B1 et poussins.

Pour les benjamins 2, sont retenus Lyson PONCIN, Lucie SCHWARZ, Hugo STOCKLOUSER, Sascha RONDOT et Timothé DEQUIN. Pour les benjamins 1, sont retenus Eline LHERAUX, Harlan CHEVREAU, Flavien BARCELO, Méline DUNCKHORST, Allan BECAVIN, Sacha BECAVIN et Philéas FUNFROCKEN. Pour les poussins, sont retenus Lissandro GRILLOT et Louis DUVAL. Alessandra MULLER a également été suivie pour une entrée au Pôle Espoir en 2026/2027.

Guillaume KRATZ revient ensuite sur le dispositif Detect'Ping Grand Est et sa mise en œuvre cette année. Les dates du Detect'Ping Grand Est et du Top Régional Détection pour la saison 2026/2027 sont également présentées. 3 étapes sont prévues : le 7 novembre 2026, le 28 novembre 2026 et le 5 décembre 2026, les lieux restant à définir. Le Top Régional Détection est programmé le 9 janvier 2026 à Batilly.

Enfin, Guillaume KRATZ présente plusieurs résultats individuels marquants des jeunes joueurs du Grand Est sur la saison 2025/2026 :

- Agathe ADOLFF est vice-championne de France minimes, vainqueur des Internationaux Jeunes Grand Est minimes et championne du Grand Est minimes
- Avelina DIRMENT NUNEZ est championne de France minimes, finaliste des Euro Mini Champ's, finaliste du Stiga Masters et championne Grand Est cadettes.
- Alessandra MULLER est vainqueur des Internationaux Jeunes du Grand Est benjamines 2 et vainqueur des Internationaux Jeunes de Namur préminimes.
- Lucas SIMON est 2^{ème} des Internationaux Jeunes du Grand Est cadets et vainqueur du 3^{ème} tour du Critérium Fédéral National 1 cadets.
- Simon CLIN est champion d'Europe par équipes U13, vainqueur du WTT Youth Contender Luxembourg U13, 3^{ème} aux Championnats de France cadets et vainqueur du 1^{er} tour du Critérium Fédéral National 1 cadets.
- Lyson PONCIN termine 3^{ème} aux Championnats de France benjamines, 2^{ème} aux Internationaux Jeunes de Namur préminimes et est vice-championne Grand Est benjamines.
- Eline LHERAUX est vainqueur des Internationaux Jeunes de Namur poussines, championne Grand Est benjamines et a participé au Top 16 National U10.

Un focus est enfin réalisé sur Charlotte LUTZ. Son palmarès de la saison comprend notamment un titre de championne de France avec Metz TT, une finale de Ligue des Champions avec Metz TT, un ¼ de finale du Top 16 européen et une 5^{ème} place en Coupe du Monde mixte avec l'Équipe de France.

POINT 10 - DIVERS

Le Président Christophe PORTE sollicite l'accord du Conseil de Ligue pour l'attribution d'une prime exceptionnelle dite de pouvoir d'achat aux salariés régionaux pour le compte de la saison 2025/2026, qui serait versée au plus tard le 31 août 2026.

Il demande donc au Conseil de Ligue d'adopter la résolution suivante :

« Selon la législation applicable lors du versement, les employés de la LGETT toucheront une prime exceptionnelle dite de pouvoir d'achat au titre de la saison 2025/2026, selon les conditions définies par le Président. »

Le Conseil de Ligue vote cette résolution à l'unanimité.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.

La séance est levée à 13h10.

Le Président
Christophe PORTE



Le Secrétaire Général
Pierre-Alexandre COUSIN

